



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

**Compte rendu de la réunion du
Conseil d'Administration
du Jeudi 1er juin à 9h30
au LPTP de Bruay La Buisnière**

Sont Présents : M. Baudailler, J. Bécourt, S. Cappe, J.L. Codron, J.C. Coeugnet, J.R. Maccagnan, M.R. Machen, R. Monier, B. Mortagne, J.P. Sailly, G. Vanhove, M. Willeman.

Sont excusés : W. Douche, J. Laforge.

ORDRE DU JOUR:

- *Compte rendu et validation du dernier CA
- *Compte Rendu de la rencontre avec l'Inspecteur d'Académie
- *Le renouvellement quadriennal
- *Le congrès de Grenoble
- *Gestion des demandes de subventions à l'UD
- *Vie Départementale et nationale
- *Questions diverses.

Le secrétariat de séance est assurée par notre collègue de St Pol su Ternoise Mme Marie Rose Machen.

Avant de commencer les débats Mme le proviseur et son adjoint nous ont présenté l'établissement qui accueille des élèves se formant aux métiers du BTP. C'est le plus grand établissement de ce type au nord de Paris.

Sincères remerciements pour cet accueil et le repas qui a suivi la réunion. Une visite des locaux a ensuite été organisée ; elle nous a fait découvrir "l'immensité" de l'établissement.

Approbation du compte rendu du précédent Conseil d'Administration du 13 décembre 2016 au Lycée Malraux de Béthune. Il sera mis en ligne sur notre site.

A l'unanimité l'ensemble des participants décide dorénavant de mettre en ligne une proposition de compte rendu du CA immédiatement après celui-ci et de la valider lors de la réunion suivante.

2 Rencontre avec le DASEN

Un document (voir ci-contre) de la rencontre avait été fait. Le président reprend les différents thèmes abordés au cours de l'audience.

Compte rendu de la rencontre entre les représentants des DDEN (M. Mortagne M Cappe et M. Vanhove) et le DASEN représenté par M. Courbois (IA adjoint)

Un rendez-vous avait été pris par le Président auprès du secrétariat du DASEN pour la mardi 25 avril à 9H30 dans les locaux de l'Inspection Académique à Arras.

Lundi 23 M. Bessol nous prévient de son impossibilité de nous recevoir. C'est M. Courbois I A Adjoint qui assurera la rencontre.

Le Président souligne la qualité de l'accueil et la pertinence des réponses de M. Courbois, mais il souhaite renouveler la demande d'une rencontre avec le DASEN. Un autre rendez-vous lui sera proposé avant la fin de l'année scolaire.

De nombreux sujets à la demande du Président ont été abordés au cours de la rencontre :

Renouvellement des DDEN :

L'ensemble des demandes sont parvenues aux services académiques : 619 dossiers ont été déposés dont une 50 de nouvelles candidatures. 2 avis défavorables sont à noter validés par le président de la délégation concernée. Le CDEN du 11 mai a entériné l'ensemble des ces dossiers . Il est à noter que si d'autres candidatures sont en instance ils seront vus au cours du prochain CDEN à savoir le 14 juin.

Evolution de la fonction de DDEN :

Nous avons signifié à notre interlocuteur la possible participation de notre association maintenant complémentaire de l'Education Nationale aux différentes commissions Handicap au sein de la MDPH62.

Formation des directeurs et des néo titulaires :

Nous avons renouvelé notre proposition de participer avec d'autres associations amies de l'école (USEP, OCCE...) à la formation des futurs directeurs d'école. Une séance a déjà eu lieu sur Arras nous serons concernés pour d'autres dates en d'autres lieux.

Pour les néo-titulaires. M. Courbois s'engage à contacter les directeurs de l'ESPE d'Outreau et d'Arras.

Nous lui précisons que de notre côté nous assurons également une formation pour les nouveaux DDEN.

Les nouveaux rythmes scolaires (TAP NAP...)

Si une évaluation quantitative est effectivement faite il est regrettable qu'aucune n'est faite sur le qualitatif. L'évaluation pourrait être faite sur le PEDT (Projet Educatif Territorial) en liaison avec le Projet d'Ecole.

Monsieur Courbois précise bien que la compétence est communale. Nous lui rappelons que nous DDEN avons un regard sur ces activités périscolaires. De plus, nous ne souhaitons pas la banalisation du vendredi après-midi pour regrouper l'ensemble des ces ateliers.

Les nouveaux programmes.

Dans certaines communes, l'achat de nouveaux manuels correspondant aux nouveaux programmes a été difficile. Monsieur l'Inspecteur précise que ces changements ont pour finalité l'acquisition du socle commun de compétence et que les contenus disciplinaires ont peu changé. Il précise qu'une dotation numérique reste une avancée réelle dans l'école. A ce titre il rappelle que le Livret Scolaire Unique (LSU) informatisé est en cours d'installation et qu'à ce jour plus de 60% d'écoles ont commencé les saisies. Comme pour les établissements scolaires du secondaire on va progressivement sur la création d'un ENT primaire (Espace Numérique de Travail).

La Médecine Scolaire

S'il les contrôles systématiques pour les personnels n'existent plus, M. l'Inspecteur rappelle l'existence de disposition d'aide interne auprès des médecins du Rectorat. Les enseignants en difficulté peuvent s'y référer.

Les participants tiennent à préciser que cette entrevue a eu lieu dans un véritable esprit de sérénité et de compréhension mutuelle. Merci à M. Courbois pour sa disponibilité et la qualité des ses réponses.

Un nouveau rendez-vous est prévu le 21 juin à 14 heures. Pour éviter une reconduction automatique du document du renouvellement quadriennal une remarque sera faite sur sa diffusion faisant appel aux directeurs d'école.

3 le renouvellement quadriennal

Le CDEN a validé au cours de sa séance du 11 mai, 621 candidatures dont 2 avec avis défavorables. Certains d'entre nous ont été oubliés. Le listing est à la disposition des présidents de délégation.

Les animateurs de bassins vont faire le point avec eux. Des dossiers seront de nouveau déposés à l'IEN de recrutement et validés lors du prochain CDEN le 28 juin. Il est important de n'oublier personne.

Les arrêtés de nomination parviendront aux intéressés au fur et à mesure de leur édition. Il est important de faire remonter aux animateurs de bassin les anomalies, erreurs, oublis... que vous constatez.

Il est demandé aux Présidents de délégation au cours de la réunion de fin d'année scolaire ou de début d'année de faire élire des volontaires pour participer à la vie départementale.

Des réunions de bassin seront organisées dès début octobre au cours desquelles 4 titulaires et 4 suppléants par bassin seront élus pour siéger au Conseil d'Administration de l'Union Départementale. La première réunion de cette nouvelle assemblée devra avoir lieu avant les vacances de Toussaint qui désignera les nouveaux responsables ainsi que la politique départementale pour les 4 ans à venir.

4 Le Congrès de Grenoble

Quatre collègues du bureau participeront au 103^{ème} congrès national du 23 au 25 juin : Jean Luc Codron, Jean Pierre Saily, René Monier, Bernard Mortagne et notre délégué fédéral Jean Claude Coeugnet. Les frais de transport et d'hébergement sont pris en compte par la Fédération Nationale

Le congrès sera l'occasion de soutenir le travail que nos enseignants accomplissent au quotidien dans nos écoles, travail trop souvent méconnu dans une société qui attend tout de l'école dans des conditions parfois difficiles et ingrates.

5 Gestion des demandes de subventions à l'UD

Le CA valide l'ensemble des subventions accordées aux divers demandeurs au cours de la dernière réunion de bureau :

Les attributions des aides : le projet doit être opérationnel sur au moins plusieurs écoles et validé par l'IEN.

Les animateurs de bassin préviendront leurs interlocuteurs du montant de l'aide.
Le montant des aides sera réparti équitablement entre les 5 bassins. Les aides sont payées par le trésorier à réception des factures.

✓ CALAIS – SAINT OIMER :

- ❖ *Projet œuvres littéraires (2 séries de 30 livres) demandé par Saint Omer 2 IEN: 271.63 € demandés et attribués*
- ❖ *Projet initiation à la programmation informatique (logiciel + robot) demandé par Aire sur la Lys IEN : 383 € demandés et attribués*
- ❖ *Projet initiation à la programmation informatique (logiciel + robot) demandé par Saint Omer 1 IEN: 256 € demandés et attribués*

✓ LENS - HENIN :

- ❖ *Projet utilisation de robot au cycle 3 demandé par Liévin IEN : 890 € le projet demande d'aide à la hauteur de 2/3 soit 590.38 € attribués*

✓ ARTOIS :

- ❖ *Projet aide à la robotique sous forme de 3 malles demandé par Arras 4 et Arras 1 IEN : projet de 887.40 € demande à être subventionné aux 2/3 soit 591.60 € attribués*
- ❖ *Projet sur 2 ans « expo de travaux » projet établi de 3150 € (dont 900 € de transports et 660 € de récompenses) 900 € demandés et 660 € attribués*

✓ BETHUNE - BRUAY :

- ❖ *L'école de Douvrin dépose un dossier de demande d'aide pour du transport : dossier rejeté pour 3 motifs : ce n'est pas un projet aidant plusieurs écoles, il concerne du transport et n'est pas approuvé par l'IEN*
- ❖ *Un projet est déposé par l'ITEP de Saint Venant mais comme les élèves de l'école sont répartis sur les écoles primaires environnantes et qu'il n'est pas validé par l'IEN ASH, il est donc rejeté*

- *Pour l'année scolaire prochaine, les dossiers seront à déposer pour le 28 février 2018 et seront étudiés courant mars*
- *Pour l'année 2018 / 2019 les dossiers seront à déposer pour fin décembre pour être étudiés courant janvier. Nous estimons qu'attribuer les aides pour le 3^{ème} trimestre n'est pas judicieux, certains projets méritent de se concrétiser dans le courant de l'année scolaire.*

6 Vie Départementale et nationale

Rapport du Trésorier (voir document en annexe)

Recettes	Budget prévisionnel 2017	Réalisations au 31/05/17	Ecart
Cotisations	6460	2356	-4104
Subvention départementale	1000	1000	0
Produits exceptionnels	70	85	15
Produits financiers	120	55	-65
	7650	3496	-4154
			0
Dépenses et Frais de Fonctionnement	Prévisionnel 2017	Total	
Petit équipement	35	0	-35
Fourniture de bureau	600	320	-280
Entretien locaux	20	0	-20
Assurance	295	295	0
Relation publique	30	0	-30
Formation	1200	0	-1200
Site Internet	170	0	-170
Documents Fédé		0	0
Édition Bulletin départemental	400	0	-400
Rétrocession Médailles		0	0
Frais de déplacements	30	212	182
Frais de congrès	200	0	-200
Frais de réunions diverses	800	135	-665
Frais postaux	500	10	-490
Frais Télécom	720	280	-440
Frais bancaires	70	27	-43
Cotisations	90	88	-2
Salaires charges	540	223	-317
Total Frais de Fonctionnement	5700	1590	-4110
Concours des écoles fleuries	1800	0	
Soutien aux projets	0	271,63	
Total avant amortissement	7500	1861,63	
Résultats avant Amortissement	150		
Amortissements	280	280	
Total dépenses	7780	2141,63	

La vie départementale (suite)

Travail fait par les BTS communication du Lycée Malraux

Jean Roger Maccagnan présente le travail fait par les élèves sur le thème : « Connaitre les DDEN »

L'image des DDEN vue par les jeunes étudiants est loin d'être flatteuse on parle de « Vieux, Retraités, Vieil Instit, Education Nationale...L'image des DDEN n'est pas flatteuse il va falloir réfléchir à changer notre image. Ce sera l'un des objectifs à définir pour notre future assemblée.

Les travaux faits par les élèves nous sont présentés et on ne peut que constater l'importance du travail réalisé. Ces travaux seront montrés à la Fédération à Paris par notre délégué fédéral JC Coeugnet.

Financement des médailles

Comme promis lors de l'assemblée générale, le financement des médailles est mis à l'ordre du jour.

Il est d'abord rappelé que la médaille des DDEN peut être attribuée à partir de 10 ans de présence pour un non enseignant et à 15 ans pour un non enseignant.

Après que tous les participants aient exprimé leur point de vue la décision est mise au vote : trois propositions sont faites :

- 1- L'Union départementale paie les médailles
- 2 - Elle participe à hauteur de 3 médailles par bassin et par an
- 3- Elle ne finance aucune médaille, charge aux délégations de le faire.

C'est l'option n°2 avec 6 voix contre 6 (et la voix prépondérante du Président) qui l'emporte.

A 12h45 les débats prennent fin. Après le renouvellement quadriennal, la prochaine réunion verra une nouvelle assemblée.

Compte Rendu fait par le président avec des notes de Marie Rose Machen.

